

chats à rouetter, et le rapport Sirugue subit le même sort

fert d'une caisse d'allocations à une autre. Belle idée ! Mais

# ants délits à Paris

2019 – comparés à la même période en 2018 –, le bilan est plutôt violent, selon les flics obsédés de la caleulette. Une hausse de 16,4 % pour les « atteintes aux biens » et de 10,7 % pour les « atteintes volontaires à l'intégrité physique » a été relevée. Avec + 42,5 %, le

IV<sup>e</sup> arrondissement est champion dans la première catégorie. Le III<sup>e</sup> détient le record dans l'autre : + 44,8 %. C'est dans ce même arrondissement qu'a été enregistrée une hausse record des « vols à la sauvette » : passant de 1 à 15, ils bondissent de... 1 400 %. Loin derrière, le fort bourgeois XVII<sup>e</sup>, avec + 187,5 %. Plus grave : le nombre de vols à main armée a grimpé de 2 à 7 dans le XVIII<sup>e</sup>, soit 250 % de progression...

## Vertueuses baignoles

Du côté des Champs-Élysées, dans le très protégé VIII<sup>e</sup> arrondissement (celui de l'Élysée et de l'Intérieur), un effet gilets jaunes se fait sentir : les « dégradations de mobilier urbain » ont bondi de 150 %, et les « destructions, dégradations et incendies volontaires » de 173,8 % – une vraie flambée. Seule bonne nouvelle, la baisse des vols de voitures : moins de 10 %. Anne Hidalgo a raison de vouloir limiter la place de la bagnole à Paris...

D. H. et C. L.

## ENVAHISSENT HONGKONG



3 juillet 2019

... est restée mise- rable.

Alain Guédé



de ladite chambre était lui-même membre du GIE. De l'art de faire coïncider la morale et les actes (notariés).



# SNCF : réduction à effet réduit



« **P**LUS SIMPLES » ; « La garantie d'un prix plus avantageux » ; « Plus adaptées à vos besoins »... A grand renfort de slogans, la SNCF a lancé, début mai, ses nouvelles cartes de réduction – baptisées « Avantage » –, histoire de tirer un trait définitif sur les précédentes, auxquelles personne ne comprenait rien. Il n'existe désormais plus que quatre options pour voyager moins cher : les cartes Avantage Jeune, Senior, Famille ou Week-End. Chacune coûte 49 euros par an – c'est moins qu'auparavant – et permet de bénéficier de 30 % de réduction sur les billets. Des cartes moins chères pour des réductions maousses... ça s'arrose au wagon-bar !

Sauf que, un mois après ce lancement avec tambour et trompette, lesdits avantages ne sont pas flagrants. « Ce qu'on oublie de dire, c'est que le prix du billet continue d'augmenter, persifle Bruno Gazeau, le président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), qui tient un registre des plaintes. Par ailleurs, l'échange ou le remboursement est rendu plus onéreux et plus difficile. Quinze euros pour échanger chaque billet, quand on est une famille de quatre, ça commence à faire beaucoup... » D'autre part, ces cartes



seront-elles valables dans les régions gérant elles-mêmes leur politique tarifaire ? La SNCF, pour l'instant, est muette.

L'autre grande mesure concerne l'abonnement Fréquence, destiné à ceux qui font souvent le même trajet : il disparaît, pour devenir la carte Liberté. Nettement meilleur marché – 399 euros l'année pour tout le monde, soit 300 euros de moins, en moyenne –, celle-ci peine pourtant à convaincre les habitués. Car, alors qu'un ticket Fréquence assurait 50 % de réduction sur le plein tarif quelle que soit la classe, le nouveau sésame garantit « 60 % de réduction en seconde et 45 % en première ». Mais, pour ces deux rabais, le taux est, en fait, appliqué au tarif

haut de gamme « Business première » dédié aux professionnels (pour les lignes où celui-ci existe), qui comprend des services facturés des dizaines d'euros. Les économies effectuées pour les deux classes sont donc bien inférieures à celles espérées.

Vendre un billet à un tarif correspondant à une prestation qui n'a rien à voir, c'est le génie du marketing. En parallèle, les prix augmentent « de 5 à 20 % selon les cas de figure », s'étrangle la Fnaut. Gabriel, un caneton enchaînant les allers-retours hebdomadaires entre Paris et Montpellier, a fait ses calculs : là où il payait 5 500 euros par an, il en déboursa désormais, avec sa nouvelle carte Liberté, quasiment 6 000. Une « économie » qui lui coûtera le prix de quatre allers-retours.

Michel, un autre lecteur, qui, pour sa part, enquille deux Paris-Genève par semaine, ne goûte, lui aussi, que modérément ce changement : si sa carte Liberté lui est facturée moins cher, le billet, en revanche, lui coûte 20 euros de plus chaque fois. Sur l'année, il économise ainsi 161 euros d'un côté mais en débourse 2 000 de plus de l'autre.

C'est la carte « Liberté de payer plus » ?

P. L.